

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 2 octobre 2019 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. John-David McFaul a motivé son absence.

2019-10-R5569 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2019-10-R5570 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 4 septembre 2019
- 0.4 Période de questions

**Administration générale
Conseil municipal**

- 110.1 Proclamation municipalité alliée contre la violence conjugale

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des comptes payés, à payer et salaires au 30 septembre 2019

Sécurité Publique

- 200.1 Pince de désincarcération – Information (Jean-René Martin)

Voirie

- 300.1 Subvention Volet projets particuliers d'amélioration 40 000\$ chemin Montcerf
- 300.2 Subvention Volet Entretien des routes locales 90 202\$ chemins municipaux

Environnement

- 400.1 Servitude pour champ d'épuration lot 2 982 796

Aménagement et urbanisme

Loisirs, culture et bibliothèque

- 700.1 Biblio Outaouais – Cotisation spéciale 2020
- 700.2 Biblio Outaouais – Dépliants personnalisé pour promotion bibliothèque

Correspondance officielle reçue

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adoptée.

2019-10-R5571 Adoption Procès-verbal séance ordinaire du 4 septembre 2019

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2019 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2019-10-R5572 Proclamation Municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) :

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyens et les citoyennes contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer la municipalité d'Egan-Sud « **Municipalité alliée contre la violence conjugale** »

Adoptée.

2019-10-R5573 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payées au 30-09-2019 au montant de	2 089.19\$
Les dépenses à payer 30-09-2019 au montant	7 753.80\$
Les salaires payés au 30-09-2019 au montant de	6 798.65\$

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

À l'effet que le conseiller M. Jean-René Martin informe les membres du conseil concernant la rencontre pour les pinces d'incarcération qui a eu lieu à Messines. D'autres rencontres seront prévues ultérieurement.

2019-10-R5574 Subvention Volet projets particuliers d'amélioration

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a reçu une confirmation d'une subvention au montant de 40 000\$;

ATTENDU QUE cette subvention provient du Programme d'aide à la voirie locale - Volet projets particuliers d'amélioration ;

ATTENDU QUE cette subvention a été demandé pour l'installation d'asphalte sur le chemin Montcerf, près de l'usine Produits Résolus de Maniwaki ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce montant soit utilisé à l'installation d'asphalte sur le chemin Montcerf et que la direction fasse parvenir une lettre de remerciement à notre député M. Robert Bussières.

Adoptée.

2019-10-R5575 Servitude dossier Madame Leduc

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud consent sur son immeuble étant le lot 2 982 796 du cadastre du Québec, adjacent à la propriété de Madame Chantale Leduc sise sur la rue Labelle portant les numéros de lots 2 982 797 et 2 982 798 du cadastre du Québec, soit en faveur de ces lots, une servitude permettant le drainage souterrain des eaux usées provenant de ladite propriété ;

ATTENDU QU'ainsi, la propriétaire pourra faire tous les ouvrages d'installation des équipements et des tuyaux de drainage nécessaires à cet effet, soit pour ses nouvelles installations sanitaires, afin que les eaux usées soient drainées dans le ruisseau passant sur le lot de la municipalité, incluant le droit de passer et de creuser pour tous les travaux de réparation le cas échéant, avec obligation de remettre en état le terrain de la municipalité advenant tout dommage occasionné dans l'exercice de la servitude ;

ATTENDU QUE les travaux devront être effectués conformément à tous les règlements et lois en vigueur et relatifs notamment à l'environnement ;

ATTENDU QUE les frais de l'acte qui sera reçu devant Me Carole Joly, notaire seront à la charge de Madame Leduc.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire M. Neil Gagnon et la directrice générale Madame Mariette Rochon, soient autorisés à signer ledit acte de servitude.

Adoptée.

2019-10-R5576 Réseau Biblio Outaouais – Cotisation spéciale 2020

CONSIDÉRANT QUE le réseau Biblio Outaouais ont résolu que la cotisation spéciale pour le développement des collections locales pour l'année 2020 soit offerte sur une base volontaire aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le montant minimal à être investit par les municipalités désireuses de participer à la cotisation spéciale 2020 soit de 0,50\$ per capita et qu'il s'agira d'un crédit que le personnel de notre bibliothèque municipale aura à dépenser au cours de l'année;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte de participer à cette cotisation spéciale de 0,50\$ pour l'achat de collection locale pour la bibliothèque.

Adoptée.

2019-10-R5577 Dépliants pour promotion de la bibliothèque

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fasse l'achat de 200 dépliants personnalisé pour la promotion des services de la bibliothèque au coût de 80\$ plus taxes.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande à la municipalité de faire enlever le service de la patinoire du lac Evans sur le site internet.

Et il demande des informations concernant la future Salle communautaire.

2019-10-R5578 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 19h30.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

